

BULLETIN D'INFORMATION – N°2

Commune de St Martin Le Redon



MOT DU MAIRE

L'automne vient de couvrir notre village et la morosité du Covid n'empêche nullement notre équipe d'avancer même si la distanciation ressentie par la population nous a empêchés, par exemple d'annuler quelques traditions locales du mai et de la fête votive.

Nous souhaitons vivement que ces événements puissent se réaliser l'année prochaine dans un environnement plus favorable et amélioré puisque nous oeuvrons pour l'aménagement de la nouvelle salle des fêtes. Elle permettra aux associations de s'épanouir et offrir à notre population de nouvelles activités ou festivités.

Malgré cette situation bien complexe, nous essayons d'améliorer le bien vivre Saint-Martinois :

En effet, vous croiserez deux nouveaux visages du personnel communal, ceux de Cécile DUSSIN, secrétaire de mairie expérimentée et de Youssef AIT OBA, technicien territorial, deux personnes dont vous retiendrez incontestablement le sourire et un professionnalisme certain.

- Décoration du village à l'occasion de l'événement d'octobre-rose pour la lutte contre le cancer du sein,

- Fleurissement du bourg et du cimetière pour accompagner le recueillement lors des commémorations de la Toussaint et du 11 novembre.

- Cure de rajeunissement des logements communaux en y mettant les moyens (peinture, pose de menuiseries, cuisine, sols etc..).

- Rencontre avec les associations pour tenter une collaboration mutuelle des futures manifestations.

- Et pour finir, la communication régulière des informations avec la forme la plus appropriée et surtout plus habile avec l'objectif du zéro.faute.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations par les moyens de communications suggérés dans le bulletin, nous restons à votre disposition pour vous servir dans l'intérêt local et collectif.

Nous espérons vous retrouver très prochainement pour la célébration de l'armistice du 11 novembre à 11 H 30 sur la place et bien masqués (sous réserve d'acceptation de la préfecture).

Prenez bien soin de vous et de votre entourage.

*Pour le Conseil Municipal
Kathe CAPMAS, Maire*

Brèves

Mutilation d'animaux

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

GENDARMERIE
NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

**ACTES DE CRUAUTÉ SUR DES ÉQUIDÉS :
LES RECOMMANDATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE**

Depuis le début de l'année, la gendarmerie a ouvert plus d'une dizaine d'enquêtes à la suite de dépôts de plainte de propriétaires d'équidés dont les animaux ont été victimes d'actes de cruauté pouvant aller jusqu'à entraîner leur mort. À ce stade, aucune hypothèse n'est privilégiée quant aux mobiles ou à l'identité des auteurs.

Ce constat amène les services de la Gendarmerie nationale à formuler plusieurs recommandations à l'intention des propriétaires de chevaux afin de faire avancer les investigations et de mettre un terme à ce phénomène.

RECOMMANDATIONS :

- 1 Effectuez une surveillance quotidienne des chevaux aux prés
- 2 Évitez de laisser un licol quand l'animal est au pré
- 3 Si vous en avez la possibilité, la pose de petite caméra de chasse peut être envisagée
- 4 Signalez aux unités de gendarmerie en **appelant le 17**, tout comportement suspect à proximité des pâtures (stationnement de véhicules ou présence inhabituelle d'individus)
- 5 Si vous êtes concernés par les faits décrits, **appelez le 17** également, ne procédez à aucune modification des lieux, portez plainte le plus rapidement possible.

2020-2011 - SÉRIA

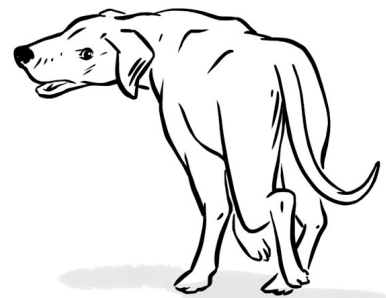
Démarches administratives

- Recensement militaire : tous les jeunes de 16 ans révolus doivent contacter la mairie pour se faire recenser (indispensable pour tout examen : permis de conduire, diplôme...).
- Pour les élections départementales et régionales de 2021, pensez à vous inscrire sur les listes électorales date limite : février



Chiens errants

Suite à plusieurs plaintes de voisinage, il est rappelé à chacun sa responsabilité de veiller à la non-divagation de ses animaux de compagnie sous peine de sanction.



Mairie de St Martin Le Redon
stmartin-info@orange.fr Tel:05.65.36.58.09
Mardi et Vendredi de 14h00 à 17h00

Informations COMCOM

Le PLUI

« Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est un document intercommunal de planification urbaine qui se substitue après approbation en conseil communautaire aux différents PLU et cartes communales existants sur le territoire. Le PLUI a pour mission première de définir la vocation des sols et les règles qui devront être respectées en matière d'urbanisation.

Ce travail exige, au préalable, que les élus en charge de l'élaborer aient réfléchi sur les enjeux qui se posent à leur territoire et sur le projet qu'ils souhaitent conduire pour en assurer le développement. » ccvlv

<https://ccvlv.fr/habiter-et-vivre/amenager-construire/plui-plu-carte-communale/>

Informations communales

Patrimoine de St Martin Le Redon

La mairie de St Martin souhaite connaître son petit patrimoine (lavoirs, gariottes, villas gallo-romaines, sources, fontaines, croix, calvaires, puits, murs en pierres sèches, mares, granges, pigeonniers, moulins, tours, détails d'architecture médiévale, maisons ou ruines à caractères local....). Nous vous proposons de nous envoyer une photo et la référence cadastrale avant le 30 novembre (la mairie peut vous y aider).



PERSONNEL COMMUNAL

Secrétariat de Mairie

Marie Laure Vanderplanque n'a pas souhaité renouveler son contrat pour 3 mois et a mis fin à sa collaboration avec la mairie.

Cécile DUSSIN, secrétaire de Mairie expérimentée a été recrutée en tant que titulaire au poste.

L'ouverture au public est assurée :

Les mardis et vendredis de 14h à 17h.



Adjoint technique communal

Depuis le 1er septembre certains d'entre vous ont eu le plaisir de rencontrer Youssef Aït Oba notre nouvel adjoint technique, il entretient les espaces verts et les bâtiments communaux et en peu de temps, par sa bienveillance et sa bonne humeur, il contribue incontestablement au dynamisme de notre village.



Travaux Logements

La Commune a entamé un programme de réhabilitation de trois logements communaux (peintures, remplacement de menuiseries, plancher) :

- celui qui est situé près du multiple service a trouvé un nouveau locataire,

- La Maison Chazarenc (maison à côté de la Halle), est en cours de rénovation en partie par notre employé communal (disponible à partir du 1er janvier 2021)

- Celui au-dessus de la mairie doit subir un rafraîchissement (disponible au printemps prochain).

Divers

- Projet Halle et sécurisation mairie en cours pour optimiser les subventions.
- Enfouissement des lignes électriques à la Vartolle
- Travaux de voirie sur la route de la Coustille (entre la source et le croisement de la Vartolle et du Laquet à partir du lundi 26 octobre 8h00 au 13 novembre 2020 17h00.

Octobre Rose

Merci aux conseillères Virginie Brocheton et Delphine Legal pour la décoration du village. La Mairie soutient la lutte contre le cancer du sein.



Numéro d'urgence Mairie

En dehors des horaires d'ouverture, les personnes désireuses de contacter la mairie peuvent téléphoner au 07.88.53.67.88. (actif à partir du 10 novembre) en laissant un message vocal ou un SMS. Un élu se chargera de répondre au plus vite.



♥1er Mariage♥

Le samedi 26 Septembre, Kathe Capmas a célébré le mariage de Mélanie SAGNES, infirmière et de Louis VANEL, pilote et champion du monde de voltige aérienne.

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.



Mairie de St Martin Le Redon
stmartin-info@orange.fr Tel:05.65.36.58.09
Mardi et Vendredi de 14h00 à 17h00

DATES A RETENIR

Cérémonie du 11 novembre 2020 – 11h 30 place de la Mairie **Suspendue en attendant les mesures Covid**

Benne à encombrants : 4 novembre de 9h00 à 11h00 **Annulé et reporté à une date ultérieure**

Voeux du maire : samedi 9 janvier 2021 à 15 H 00

Avec accueil des nouveaux arrivants

Remerciements

La mairie remercie :

Evelyne Talou pour l'entretien du village qu'elle a réalisé pendant le confinement et l'arrivée du nouvel employé communal.

Catherine Jaucen pour l'entretien de l'église

Rappel pour ceux qui ont oublié de s'inscrire pour recevoir le prochain bulletin

Bulletin de renseignements Pour la diffusion des informations futures

La mairie souhaite créer un carnet d'adresse exclusivement réservé à l'envoi des informations municipales.

Pour cela nous avons besoin des renseignements suivants :

Nom :

Prénom :

Adresse : lieu-dit :

Code Postal :

Commune :

Numéro de tél :

Adresse mail :

@

Je souhaite recevoir les informations de la newsletter par

Par papier

Par email

Merci de renvoyer le bulletin à la Mairie. J'autorise la Commune à utiliser les informations susvisées à toutes fins sauf commerciales conformément à la délibération de la CNIL – 2006-138/ du 9 mai 2006

Date :

Signature

Mairie de St Martin Le Redon
stmartin-info@orange.fr Tel:05.65.36.58.09
Mardi et Vendredi de 14h00 à 17h00